

SOLIDAIRES AVEC NOTRE PAYS D'ORIGINE

**Un concours proposé par FIA-ISM
avec le soutien du CCFD-Terre Solidaire**

EDITION 2016

Présentation du concours

Depuis 1987, le réseau Femmes Inter Associations – Inter Service Migrants (FIA-ISM) accompagne une centaine d'associations, créées et gérées par des femmes issues des migrations et actives dans le domaine de la médiation socioculturelle. Parallèlement à ces actions en France, les associations du réseau ont souhaité être accompagnées dans leurs actions de solidarité Internationale vers les pays d'origine.

Pour répondre à cette demande, la Cellule d'Accompagnement aux Projets de Codéveloppement a été créée il y a cinq ans afin d'aider les associations à monter leurs projets et à élaborer des dossiers de demande de financement.

En 2016, FIA-ISM souhaite renforcer ses actions d'appui-conseil individuel et collectif en lançant un concours de projets dans les pays d'origine de ses membres. Cette action répond à un besoin largement identifié et poursuit divers objectifs :

- * Favoriser l'émergence des projets d'OSIM et développer l'esprit d'initiative
- * Soutenir et valoriser des petits projets de codéveloppement
- * Apprendre aux porteurs de projets à élaborer leur dossier et à le défendre à l'oral

Calendrier 2016

1. Réception des dossiers de candidature

Le dossier de candidature est à remplir accompagné des annexes et à envoyer par courriel à l'adresse reseaufia@gmail.com **avant le 02 novembre 2016 dernier délai.**

Deux temps collectifs seront proposés à Paris afin d'accompagner les structures porteuses de projet qui le souhaitent :

- * Une session de deux jours de formation au Montage de projets : les **04 et 05 octobre** de 10h00 à 16h00
- * Un atelier consacré au volet financier du projet : le **22 octobre** de 14h30 à 17h00

➔ Informations et modalités d'inscriptions auprès de Léa PATIN : 01 44 85 96 46 – reseaufia@gmail.com

2. Examen des candidatures par un comité de sélection au mois de novembre 2016

Le jury est composé de professionnel-le-s qui ont une expérience dans le montage de projets de codéveloppement et qui connaissent la réalité associative des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (OSIM) :

- * Mme Adolé ANKRAH, directrice de FIA-ISM
- * M. Mamadou DEME, sociologue des migrations et du développement local
- * M. Samuel LEGENDRE, ingénieur agronome, membre de FIA-ISM à travers l'association Action-Réflexion sur les Dynamiques de Développement (ARDYDEV)

L'examen des candidatures se déroulera courant novembre. Des entretiens oraux seront éventuellement mis en place pour départager les candidat-e-s.

3. Cérémonie de remise des prix le 01 décembre 2016

Les prix « Solidaires avec le pays d'origine » seront décernés à l'occasion d'une cérémonie le **jeudi 01 décembre 2016** en début de soirée. Les structures candidates présenteront un stand avec leurs réalisations et un pot convivial sera proposé à la fin de la cérémonie. Par la suite, ces projets pourront bénéficier du soutien technique et de parrainage de FIA-ISM, pour rechercher des financements ou pour le suivi et l'évaluation du projet.

Règlement du concours

Article 1 : Conditions d'éligibilité de la structure

Le concours est ouvert à toute association loi 1901 dont les statuts font mention des activités menées à l'international et dirigée par une équipe composée en majorité de personnes issues de l'immigration.

Article 2 : Conditions d'éligibilité du projet

Le projet présenté devra impérativement avoir débuté par une mission diagnostique pour laquelle un compte-rendu aura été rédigé par l'association candidate. Le comité de sélection des projets examinera attentivement le soin apporté à l'identification des bénéficiaires et des partenaires sur le terrain.

Le projet présenté pourra donc être soit en cours de mise en œuvre (avec la mission diagnostique achevée), soit entièrement finalisé.

Seront privilégiées les candidatures dans le champ de la santé, de l'éducation, du développement hydraulique et agricole et de la mise en place d'activités génératrices de revenus.

Les pays concernés seront les pays d'origine des membres de l'association candidate.

Article 3 : Critères d'évaluation des dossiers

Plusieurs points retiendront particulièrement l'attention des examinateurs, en plus du soin apporté à la présentation écrite et orale du dossier de candidature :

- * L'adéquation entre le projet à réaliser et les moyens humains et matériels de la structure porteuse
- * L'implication des populations bénéficiaires tout au long du projet
- * La prise en compte de la thématique du genre et de la jeunesse

Article 4 : Modalité de dépôt des dossiers

Les dossiers devront être envoyés par courriel à l'attention de Léa Patin à l'adresse reseaufia@gmail.com le **02 novembre 2016** au plus tard. Aucun délai ne sera accordé et les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Article 5 : Prix « Solidaires avec notre pays d'origine »

Des prix seront décernés aux deux projets les plus pertinents examinés par le comité de sélection :

*** Grand Prix : 1500 €**

*** Prix Coup de Cœur : 500€**

La présence d'un-e représentant-e de la structure à la cérémonie de remise des prix est requise pour se voir attribuer un prix. Le prix permettra de rembourser une partie des coûts relatifs à une mission exploratoire non traditionnellement pris en charge par les financeurs. Les factures (en fonction des dépenses : transport, hébergement, réception, intervenants, outils de communication, etc.) seront impérativement demandées aux structures candidates pour opérer le remboursement des frais.